

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2017-025

Le Conseil d'administration s'est réuni le 30 mai 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 19 mai 2017 ;

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : 1ère Partie – P2

Exposé de la décision :

Le budget rectificatif agrégé présenté devant le Conseil d'administration de l'Université le 30 mai 2017 a pour objectif :

1- Budgets principal :

a. Hors recherche

Sur le budget principal 3 788 176 euros de recettes encaissées (RE) sont inscrits dont 779 836 euros au titre de la subvention pour charge de service public, 2 M€ au titre des recettes d'années antérieures qui seront encaissées en 2017, 900 000 euros au titre des recettes supplémentaires attendues sur la formation continue et pour des conventions hors recherche à venir sur 2017.

b. Inscription des reliquats d'utilisation sur conventions de recherche 2016 ainsi que des recettes nouvelles attendues de conventions signées en 2017 :

Ainsi sur le budget principal, 6 231 102 euros de RE sont inscrits au titre des reliquats d'utilisation sur contrats de recherche des années antérieures et au titre de contrats signés ou attendus d'ici la fin de l'année 2017.

Ces 6.2 Millions d'euros ont été répartis selon les 3 enveloppes, fonctionnement, investissement et personnel, 35 ETPT supplémentaires inscrits en MSU pour ce budget rectificatif correspondent aux recrutements en cours sur contrats de recherche.

c. Réactualisation du Programme pluriannuel d'investissement (PPI)

Opération Necker : Un changement d'enveloppe (investissement vers fonctionnement) a été inscrit pour un montant de 525 000 euros.

L'Université doit en effet engager les assurances dommage ouvrage et responsabilité décennale et, dans le cadre d'un protocole transactionnel, payer à une société un montant de 403 672 euros dont 197 575 euros en fonctionnement.

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : 28 JUIN 2017
Transmis au Recteur le : 28 JUIN 2017

2- Budgets annexes Fondation et SAIC :

Pour la Fondation 2 800 000 euros de RE sont inscrits et correspondent aux reliquats de l'année 2016 (1.6M€), aux nouveaux dons parvenus à ce jour (0.6M€) et pour une promesse imminente pour la faculté de Médecine (près de 1M€).

Sur le budget annexe du SAIC, le réajustement du budget initial à hauteur de 250K€ correspond à une réévaluation des prestations de valorisation des locaux attendue.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve cette délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 26
Abstentions : 0
Votes exprimés :
Contre : 0
Pour : 26

Fait à Paris, le **26 JUIN 2017**

Le Président



Frédéric DARDEL